



Déclaration locale de l'Union européenne suite à l'incendie qui a ravagé le marché central de Bujumbura

La délégation de l'Union européenne délivre cette déclaration en accord avec les Chefs de mission européens au Burundi.

La délégation de l'Union européenne, tient à manifester sa solidarité avec les familles des victimes ainsi qu'avec les blessés de l'incendie du marché central de Bujumbura. La délégation de l'Union européenne veut également partager sa compassion avec toutes les personnes affectées par cette catastrophe dans leur vie quotidienne.

La délégation exprime par ailleurs sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à la maîtrise de l'incendie et à la protection des personnes et biens publics et privés. La délégation espère que toutes les mesures seront prises afin d'éviter que de telles catastrophes se reproduisent à l'avenir et espère vivement que les activités du marché central pourront reprendre dans les plus brefs délais.

A Bujumbura, le 28 janvier 2013



Transmis copie pour information à:

Ministre de la Sécurité Publique
Ministre de l'Intérieur
Chef de cabinet civil du Président de la République
Maire de Bujumbura

**Ministère des Relations Extérieures
et de la Coopération Internationale**

à BUJUMBURA